



Mairie de Serres
Hautes-Alpes

Envoyé en préfecture le 29/03/2024

Reçu en préfecture le 29/03/2024

Publié le

ID : 005-210501664-20240319-2024_015-DE



DÉLIBÉRATION du CONSEIL MUNICIPAL n° 2024-015

Séance du 19 mars 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le dix-neuf mars, à vingt heures trente minutes, l'assemblée délibérante, régulièrement convoquée, s'est réunie au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence du Maire, M. ROUIT Daniel

NOMBRE DE MEMBRES

En exercice	15
Présents	12
Absents	3
Nombre de suffrages exprimés :	
Pour	13
Contre	0
Absentions	0

Étaient présents :

Mme ARLAUD Véronique, Mme Mireille DERYCKE, M. DOS SANTOS Miguel, M. GAUTIER Adrien, M. LEBRUN Sébastien, Mme MAYER Arlette, M. PEUZIN Louis, M. PINERO Pierre, Mme RICHIER Delphine, Mme ROBERT Laetitia, Mme VERA Martine

Procuration :

M. POURCHI Raymond a donné pouvoir à M. GAUTIER Adrien

Absents :

Mme DENUT Jacqueline
M. SIAUD Jean-Marc

A été nommé comme secrétaire de séance : M. GAUTIER Adrien

Date de convocation

15/03/2024

Date d'affichage

15/03/2024

COMMISSION D'APPEL D'OFFRES - DÉSIGNATION D'UN MEMBRE SUPPLÉANT -

Vu les articles L.2121-22 et L.1411-5 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la délibération n° 2022-079 R du 25 octobre 2022 définissant la composition de la C.A.O.,

Considérant que M. WOSINSKI, membre suppléant de Mme MAYER Arlette a donné sa démission du conseil municipal le 11 décembre 2023,

Considérant que le poste doit revenir à un membre élu de la liste « Une ambition pour Serres » ou en l'absence de candidature, rester vacant.

Mme MAYER Arlette fait part d'une concertation avec ses colistiers pour assurer sa suppléance à la commission. M. SIAUD Jean-Marc se porte candidat.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré :

- Désigne M. SIAUD Jean-Marc membre suppléant de Mme MAYER Arlette à la Commission d'Appel d'Offres.

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus

Ont signé au registre les membres présents

Pour extrait conforme

Fait à Serres

Le Maire,

Daniel ROUIT



Le Secrétaire de séance,

Adrien GAUTIER